

224C1380
FR0010688440-FS0569

2 août 2024

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

WEDIA

(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 1^{er} août 2024, la société par actions simplifiée Mercure¹ (52, rue d'Anjou, 75008 Paris), a déclaré avoir franchi en hausse, le 30 juillet 2024, les seuils de 50% du capital et des droits de vote de la société WEDIA et détenir 489 713 actions WEDIA représentant autant de droits de vote, soit 57,20% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions WEDIA hors marché auprès d'actionnaires de la société WEDIA³.

Cette acquisition s'inscrit dans le cadre du projet d'offre publique qui sera déposé par Mercure sur WEDIA⁴.

¹ Société contrôlée par Cathay Capital Private Equity.

² Sur la base d'un capital composé de 856 201 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Cf. notamment communiqué de la société WEDIA en date du 29 juillet 2024.

⁴ Cf. D&I 224C1179.